

L'Apur recrute un(e) chargé(e) d'études Environnement (F/H)

À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) a pour mission de documenter, accompagner, imaginer et partager les évolutions urbaines et sociétales participant à la définition des politiques publiques d'aménagement et de développement, à l'échelle de Paris et du Grand Paris.

L'Apur est une association sans but lucratif. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 29 partenaires métropolitains, collectivités, syndicats, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

Ses membres publics sont la Ville de Paris, l'État, l'Insee, la Métropole du Grand Paris, la Société du Grand Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), le Forum métropolitain du Grand Paris, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, l'agence métropolitaine des déchets ménagers (le Sycotm), SNCF Immobilier, Plaine Commune, Paris Terres d'envol, Est Ensemble, Grand Orly Seine-Bièvre, Grand Paris Grand Est, Paris Est Marne&Bois, Eau de Paris, Ports de Paris, l'APHP, Ile de France Mobilités, le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC), le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF), l'Établissement public d'aménagement universitaire de la région Île-de-France (EPAURIF), l'Ademe, et l'Établissement public local Paris La Défense.

L'Apur compte environ 80 salariés.

Poste et missions :

L'Apur recrute un(e) chargé(e) d'études pour renforcer ses capacités d'expertises en matière d'environnement et plus particulièrement pour accompagner la montée en puissance de la zone à faibles émissions – mobilité de la Métropole du Grand Paris et de l'économie circulaire dans le BTP.

Au sein de l'équipe « études » et sous la responsabilité d'un directeur d'études ou d'un chef de projet selon les sujets, vous participerez à la réalisation des études sur les sujets environnementaux inscrits au programme de travail 2022/2023 de l'Apur et en particulier à la conduite des travaux suivants :

- **l'accompagnement de la mise en place de la Zone à Faibles Émissions-mobilité (ZFE-m)** sur une partie du territoire de la Métropole du Grand Paris en vue d'améliorer la qualité de l'air, en lien étroit avec les services de la Métropole du Grand Paris, de l'Etat, et de la Ville de Paris.

Les prochaines étapes de la ZFE-m visent une interdiction de circulation en semaine des véhicules Crit'Air 3 à l'été 2022, des véhicules Crit'Air 2 en 2024, et des motorisations thermiques en 2030. Cette progression de la ZFE-m va entraîner une accélération importante du renouvellement d'une partie du parc de véhicules qu'il convient d'accompagner par la mise en place de politiques publiques adaptées (stratégies d'aides, mesures alternatives, mise en place de dispositif de contrôle, etc).

La définition de ces politiques publiques nécessite une bonne connaissance et une analyse pertinente des évolutions à l'œuvre et à venir. Vous prendrez ainsi part activement au groupe

de travail chargé d'élaborer et proposer des politiques publiques adaptées au travers de l'élaboration de travaux spécifiques en relation avec des experts et des professionnels de la qualité de l'air, des mobilités ou de l'énergie.

- **La poursuite des travaux de l'Atelier sur l'évolution circulaire des matériaux et des déchets du BTP.** Suite à l'étude réalisée en 2021 sur l'évolution des matériaux de construction, l'Apur poursuit ses travaux en 2022 sur la gestion des matériaux et des déchets du BTP avec une approche par filière en lien avec l'Ademe et le CSTB.

En 2022, l'Apur établira une note de valorisation de la BD Démolition et cartographie des potentiels de nouvelles plateformes d'économie circulaire temporaires et réalisera une étude croisée sur les flux entrants, flux sortants, plateformes de matériaux et filières de réemploi et recyclage.

Profil et compétences requises

Diplômé(e) spécialisé(e) en ingénierie environnementale, vous disposez :

- de bonnes compétences, connaissances dans les domaines suivants : qualité de l'air, mobilité, stratégies environnementales, construction et urbanisme bas carbone (choix des matériaux et produits de construction), économie circulaire. La connaissance du territoire métropolitain (dynamiques économiques, d'emploi, sociales, ...) est fortement appréciée.
- d'une bonne maîtrise des outils de bureautique (Pack Office)
- de compétences en matière de gestion, traitements de données avec la maîtrise d'outils statistiques et de base de données (type Access) mais également des connaissances en matière de SIG (Arcgis par exemple)
- de bonnes capacités de rédaction, d'analyses quantitatives et qualitatives, d'expression orale, et de rendu iconographique ou cartographique (Suite Adobe : InDesign, Illustrator, Photoshop).

Vous êtes force de proposition, autonome, réactif et avez le goût du travail en équipe.

Contrat

CDD à temps plein, de 2 ans éventuellement renouvelable, poste à pourvoir rapidement.

Poste situé à Paris (13^e arrondissement), métro Bibliothèque François Mitterrand ou Tramway T3 Porte de France

Rémunération selon profil et expérience

Dépôt des candidatures

Les personnes intéressées par le poste sont invitées à adresser avant le **30 janvier 2022** une lettre de motivation accompagnée d'un CV à :

Atelier parisien d'urbanisme (Apur)
15 rue Jean-Baptiste Berlier
75013 Paris

Courriel : olivier.richard@apur.org